



Communiqué de presse

L'OPCO Santé publie son rapport d'activité 2020
« Une année de transformations »

Levallois-Perret, le 9 juillet 2021. L'année 2020 a durement éprouvé notre système de santé. La crise sanitaire a plus que jamais mis en évidence **le rôle primordial de tous les professionnels du secteur privé sanitaire, social et médico-social** pour que les plus fragiles d'entre nous, partout en France, soient pris en charge de la meilleure façon possible.

Un écosystème transformé

Ce rapport d'activité ne se veut pas le récit d'une crise mais celui d'un partage des expériences vécues par les acteurs clés du secteur : leur regard sur **cette année exceptionnelle** et sur **les mutations en cours** dans le champ sanitaire, social et médico-social.

« L'OPCO Santé se situe au cœur des enjeux majeurs auxquels doivent répondre les branches professionnelles, dans un secteur où les tensions de recrutement sont élevées » *, Franck Monfort, président de l'OPCO Santé.

« Nous sommes devenus aujourd'hui les interlocuteurs privilégiés des instances gouvernementales » *, Sébastien Bosch, vice-président de l'OPCO Santé.

Des réponses immédiates dès le début de la crise

L'OPCO Santé a tout mis en œuvre pour ses adhérents, pour les professionnels et avec les acteurs de la formation, pour tenter de répondre efficacement aux besoins exprimés par ses interlocuteurs, et trouver **des solutions innovantes** aux problématiques nouvelles que le contexte a fait apparaître.

OPCO Santé

Siège • 31 rue Anatole France • 92309 Levallois-Perret Cedex
Tél : 01 49 68 10 10 / Fax : 01 49 68 10 39 • contact@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr
Siren : 854 033 115



Des missions légales bousculées

Dans ce contexte particulier, l'OPCO Santé a poursuivi ses objectifs et répondu à ses missions légales de développement et de promotion de **l'alternance**, et d'accompagnement **auprès des TPE-PME**. Avec ses équipes, l'opérateur de compétences a élaboré des solutions en collaboration avec ses partenaires, en maintenant le lien de proximité avec ses adhérents.

« Chaque année, 100 000 à 150 000 professionnels manquent dans notre secteur. Il est donc crucial de remédier aux tensions de recrutement. L'alternance est une réponse aux besoins du secteur » *, Jean-Pierre Delfino, directeur général de l'OPCO Santé.

Des résultats remarquables sur l'alternance

L'OPCO Santé a enregistré **plus de 7000 contrats d'apprentissage en 2020**, soit quasiment **trois fois plus que l'objectif** visé initialement (dans la convention d'objectifs et de moyens). Le volume de contrats de professionnalisation s'élève quant à lui à 2033 contrats sur l'ensemble du périmètre de l'OPCO Santé, en très légère baisse par rapport à 2019. Les principaux diplômes des contrats d'apprentissage sont de niveau 6 (Licence, master 1, maîtrise) avec 2042 contrats suivi du niveau 3 (CAP, BEP) avec 1992 contrats, majoritairement sur **les métiers d'éducateur spécialisé, d'accompagnement éducatif et social, de moniteur-éducateur et d'aide-soignant**.

**verbatim extraits de la conférence de presse qui s'est déroulée le 9 juillet 2021 à l'occasion de la sortie du rapport d'activité 2020.*

Consultez notre rapport d'activité ici :

<https://www.opco-sante.fr/information/rapport-dactivite-2020-de-lopco-sante>

Contact presse :

Hélène le Courtois

helene.lecourtois@opco-sante.fr 01 49 68 10 75

OPCO Santé

Siège • 31 rue Anatole France • 92309 Levallois-Perret Cedex
Tél : 01 49 68 10 10 / Fax : 01 49 68 10 39 • contact@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr
Siren : 854 033 115